



Municipalité de Saint-Théophile

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné, en conformité avec l'article 176.1 du *Code Municipal du Québec*, par la soussignée, secrétaire-trésorière par intérim, que :

- Lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui aura lieu mardi le 5 mai 2020 à 19h00 seront déposés le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2019.

Compte tenu du contexte actuel de la COVID-19, la séance se tiendra à huis clos en vertu du décrets 177-2020 et 388-2020 du gouvernement du Québec. La Municipalité invite toute personne désirant poser des questions relativement au dépôt de ces rapports à la poser par courriel à l'adresse : direction@sainttheophile.qc.ca

Les documents relatifs à celles-ci seront disponibles sur le site internet de la Municipalité : www.sainttheophile.qc.ca au cours de la semaine suivant la séance.

Donné à Saint-Théophile, ce 29e jour du mois d'avril 2020.

Mélanie Létourneau

Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim